

Séance extraordinaire du 4 septembre 2018

À la première séance extraordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois du 4 septembre 2018 tenue à 19h30, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1 Madame Micheline Robert
District # 2 Monsieur Denis Fortier
District # 3 Madame Rita Fortier
District # 4 Madame Chantal Bouchard
District # 5 Monsieur Alfred Jr Beaudin
District # 6 Monsieur Jean-Guy Noël

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Yvan Goyette.

Mme Guylaine Blais, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

2018-09-332 Ouverture de la séance

ATTENDU QUE la présente séance extraordinaire a été convoquée conformément à la Loi.

Il est proposé par Madame Rita Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la séance soit ouverte.

2018-09-333 Ouverture de poste – remplacement de la directrice générale & secrétaire-trésorière

ATTENDU la démission de la directrice générale & secrétaire-trésorière, Madame Guylaine Blais ;

Il est proposé par Madame Chantal Bouchard
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'ouverture de poste soit publiée dans l'Écho de Frontenac, La Tribune et sur Emploi-Québec.

2018-09-334 Engagement d'aide au bureau municipal

ATTENDU le départ de Mme Brenda Grenier, à titre de secrétaire auxiliaire (le 7 sept 2018) et le départ de Mme Guylaine Blais à titre de directrice générale & secrétaire-trésorière, en octobre prochain;

ATTENDU le travail à faire par le personnel du bureau en attendant le remplacement de ces deux personnes ;

ATTENDU QUE Mme Kim Leclerc, directrice générale de la municipalité d'Hamdem, et citoyenne de Notre-Dame-des-Bois a déjà travaillé pour notre municipalité et qu'elle serait prête à venir nous aider pendant quelques semaines.

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr Beaudin
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

(suite de la résolution 2018-09-334)

QUE Mme Johanne Carrier, secrétaire, est autorisée à faire une journée de plus par semaine d'ici au remplacement des deux employés.

QUE Mme Kim Leclerc est autorisée à venir nous aider une journée par semaine, selon ces disponibilités, pour quelques semaines, soit jusqu'au remplacement du poste de secrétaire-auxiliaire.

2018-09-335 Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr Beaudin
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la présente séance soit levée.

M. Yvan Goyette
Maire

Mme Guylaine Blais
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière